

*Les élections municipales.*

Le 13 mars 1977. — La consultation communale qui voyait trois listes de candidats se présenter devant les électeurs, a donné les résultats suivants : la formation du conseil sortant, dirigée par M. Jean-Jacques Robert, est élue entièrement au premier tour avec une moyenne de 56,82 % des suffrages exprimés ; la liste de l'Union de la Gauche, ayant à sa tête M. Dol, obtient une moyenne de 26,88 % et la liste de « Mennecy Avenir », d'union de la majorité, dirigée par M. Cherret, reçoit une moyenne de 15,40 %.

Sur 4 742 inscrits, les votants sont 3 628, et il y a 3 562 suffrages exprimés. Sont élus :

MM.	Robert Jean-Jacques .....	avec	2 092	voix
	Laclau Jean-Claude .....	—	2 078	—
	Pertin Charles .....	—	2 062	—
	Leborgne Bernard .....	—	2 059	—
	Gennatas Jean .....	—	2 058	—
	Monier Joël .....	—	2 044	—
	Gilles Jean-Claude .....	—	2 041	—
	Dumas Claude .....	—	2 037	—
	Bouriot Jean-Pierre .....	—	2 034	—
	Garro Claude .....	—	2 029	—
	Deneux Jean .....	—	2 024	—
	Baca Richard .....	—	2 019	—
	Violette André .....	—	2 016	—
Mlle	Archenault Evelyne .....	—	2 007	—
M.	Coras Pierre .....	—	2 006	—
Mmes	Minssieux Madeleine .....	—	2 004	—
	Blin Michelle .....	—	2 002	—
M.	Nice Raymond .....	—	2 002	—

## MENNECY

MM.	Léon André .....	avec	1 995 voix
	Guillaumet Paul .....	—	1 992 —
	Champagne Michel .....	—	1 987 —
	Excoffier Christian .....	—	1 968 —
	Franco Gilbert .....	—	1 936 —

*Le 20 mars 1977.* — Le nouveau conseil municipal est installé dans ses fonctions. Il est procédé à l'élection du maire et des trois adjoints réglementaires.

— M. Robert est élu maire par 21 voix contre 1 à M. Violette et 1 à M. Nice.

— M. Champagne est élu 1<sup>er</sup> adjoint par 20 voix, contre 1 à M. Violette, 1 à M. Nice et 1 à M. Laclau.

— M. Violette est élu 2<sup>e</sup> adjoint par 20 voix, contre 2 à M. Pertin et 1 bulletin nul.

— M. Léon est élu 3<sup>e</sup> adjoint par 21 voix, contre 1 à M. Pertin et 1 bulletin nul.

Dans une autre séance seront élus les trois adjoints supplémentaires.

— M. Pertin sera élu 4<sup>e</sup> adjoint par 19 voix, contre 2 à M. Nice, 1 à M. Excoffier et 1 à M. Laclau.

— M. Gennatas sera élu 5<sup>e</sup> adjoint par 19 voix, contre 1 à M. Nice, 1 à M. Guillaumet et 1 à M. Laclau.

— Mme Blin sera élue 6<sup>e</sup> adjoint par 19 voix, contre 1 à M. Leborgne, 1 à M. Laclau et 2 à M. Nice.

M. Jean-Jacques Robert remercie l'assemblée de lui avoir renouvelé sa confiance et dit combien il est heureux de retrouver auprès de lui ses anciens collaborateurs, en regrettant la décision prise par Mme Calligaro, MM. Bernier, Changenet, Dhont, André Gilles, Hot, Judith, Rabier, de ne pas se représenter, rendant hommage à leur action passée, compétente et dévouée. Il salue les nouveaux conseillers et forme le vœu qu'au sein de cette nouvelle équipe, il puisse trouver les inspirations et appuis utiles pour remplir de la meilleure façon le mandat qui lui est de nouveau confié.

*Le 23 avril 1977.* — M. et Mme Froidurot fêtent leurs noces d'or. M. le maire leur présente ses félicitations et leur offre ses vœux de santé et de longévité.

*Le 20 mai 1977.* — La fanfare de Mennecy, devenue, sous la

direction de son chef M. Louet, une harmonie, fête son 110<sup>e</sup> anniversaire ; un ensemble de 3 anches et 4 cordes interprète trois œuvres de Mozart ; le lendemain, un brillant concert sera donné par la société musicale et les élèves de l'école de musique (60 exécutants) et, le dimanche ce sera le déroulement du festival départemental, avec 500 participants appartenant aux diverses sociétés de l'Essonne. Cet événement a été magnifiquement célébré.

*Le 3 juin 1977.* — M. et Mme Lovy, antiquaires au centre commercial de Villeroy-Verville, offrent à la ville une statuette en porcelaine de Mennechy. Le conseil municipal les remercie et décide de leur attribuer, en reconnaissance, la médaille de la ville.

*Le 12 juin 1977.* — La grande fête communale annuelle se déroule, comme de coutume, dans le parc de Villeroy ; elle est animée par toutes les associations de la ville, qui y ont des stands, et par le chanteur Chelon, qui fait admirer toutes les facettes de son talent. Mlle Martine Fayat, âgée de 17 ans, est élue reine de Mennechy. Ses dauphines sont Mlles Laurence Degasne, 17 ans, et Sylvie Renard, 16 ans.

*Le 8 juillet 1977.* — Au cours de la séance du conseil municipal, un débat s'engage sur le projet de construction du bureau de poste qui est à l'étude depuis un certain temps. L'emplacement choisi se situe à côté de la perception, avenue du Général-de-Gaulle. Deux solutions sont envisagées : la première, l'immeuble pourrait être construit par l'Etat, mais le délai en serait long ; la seconde, la ville se chargerait de l'opération dans un temps plus court. Dans cette seconde éventualité, le coût de la construction pourrait être évalué de 4 800 000 F à 5 000 000 F ; les subventions étant approximativement de 850 000 F, la charge de la ville serait d'environ 4 150 000 F, qu'elle financerait par un emprunt. La location serait établie à 7,50 % de la dépense totale, pendant 35 années, et, à l'issue de cette période, l'administration deviendrait propriétaire des locaux ; cela semble très défavorable pour la ville. Cependant les pourparlers avec l'administration vont continuer.

*Le 29 septembre 1977.* — Un avis paru dans le journal « Le Républicain » de ce jour annonce que le conseil municipal a chargé sa commission d'animation et d'information de préparer, pour 1979,

une grande exposition internationale de porcelaines de Mennechy et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette manifestation sans précédent est appelée à un grand retentissement.

*Le 8 octobre 1977.* — Une exposition philatélique a lieu dans le Gymnase ; elle est appelée « Expo-phil 77 ». Est célébré en même temps le 10<sup>e</sup> anniversaire de la philatélie menneçoise. Elle accueille près de 5 000 personnes ; c'est dire son succès, qui revient aux organisateurs : MM. Jean-Pierre Rivière, président, et J.-L. Tilkin, vice-président, aidés de tous les membres de la société philatélique, que M. le maire remercie chaleureusement.

*Le 8 novembre 1977.* — Le conseil municipal adopte le compte administratif et décide d'envoyer 8 classes de neige à Lamoura et Onnion.

Il est informé de l'ouverture du second gymnase à côté de la piscine, en haut du parc de Villeroy. Ce nouveau gymnase est inauguré par une rencontre de hand-ball entre les équipes de Champlan et Mennechy.

*Le 16 décembre 1977.* — Dans sa séance, le conseil municipal vote le budget supplémentaire, qui se chiffre :

- en section de fonctionnement, à 923 985,17 F,
- en section d'investissement, à 4 504 475,05 F.

Il révisé le tarif des concessions dans le cimetière et le porte :

- pour une concession de trente ans, à 450 F,
- pour une concession perpétuelle, à 1 800 F,

à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1978.

Il porte la taxe sur l'électricité à :

- 4 % au bénéfice de la ville,
- 2 % au profit du syndicat.

*Le 6 janvier 1978.* — Est créé le club municipal des loisirs et de la culture, et est donnée lecture d'un rapport établi par M. Coras, président de la M.A.L.C. Il aura son lieu de réunion dans des locaux qui seront construits gratuitement, à côté de la perception, par la société Levitt-France, en raison de l'autorisation donnée par le conseil municipal à ladite société de construire trente pavillons supplémentaires, en bordure ouest de la route de Chevannes. Le conseil d'administration du club sera composé de 7 membres

du conseil municipal et de 4 membres représentant les associations qui y seront intégrées ; le président sera obligatoirement un conseiller municipal.

*Le 14 janvier 1978.* — La traditionnelle réception de vœux de nouvel an, voit affluer en mairie un grand nombre de Menneçois et Menneçoises, mais aussi de nombreuses personnalités départementales : MM. Trombert, sous-préfet d'Evry ; Lakota, président du conseil général ; Prost, ancien président du conseil général et ancien sénateur ; Pelat, conseiller général et maire de Boutigny-sur-Essonne, Ooghe, sénateur et maire de Sainte-Geneviève-des-Bois ; le chef d'escadron de gendarmerie Perennez ; le Colonel Savelli, commandant les sapeurs-pompiers de l'Essonne, les maires du canton et bien d'autres personnalités locales et de l'extérieur. Tous sont là pour applaudir la remise, par M. Pelat, à M. Robert, de la croix de chevalier dans l'ordre du Mérite National. M. Pelat fait un brillant éloge de son ami, retraçant les différentes étapes de sa vie et ses nombreuses actions pour le bien de ses concitoyens. Avec la gentillesse qui le caractérise, M. Robert remercie de tout son cœur ceux qui le félicitent, rendant un particulier hommage à ses « maîtres » : sur le plan cantonal, à M. Prost et, sur le plan municipal, à M. Judith, son prédécesseur.

Ensuite, M. le maire remet la médaille de la ville à M. et Mme Rivière, commerçants à Mennechy depuis 1920, qui prennent leur retraite ; à M. et Mme Poisson, qui ont tenu la ferme de l'Arcade depuis 1936 et prennent également leur retraite. Il offre enfin la médaille du conseil général à M. Michel Miaut, qui dirige depuis de nombreuses années le « Judo-Karaté Club Menneçois ».

*Le 20 janvier 1978.* — En la grande salle de la mairie, entouré de nombreuses personnalités, M. le maire reçoit M. Hubert, ingénieur divisionnaire T.P.E., qui, obtenant une promotion, quitte la direction départementale de l'équipement. Il lui remet la médaille de la ville et l'ouvrage sur Mennechy, en lui souhaitant le succès dans ses nouvelles fonctions.

*Le 5 février 1978.* — Renouant avec le passé, le comité « Mennechy-Animation-Information » organise le « Carnaval 78 ». Sa réussite est très grande et la population est enchantée de voir le pittoresque défilé, entraîné par les fanfares de Villabé et de Mennechy.

## MENNECY

*Le 6 février 1978.* — L'exposition photographique des « Richesses du canton de MenneCY », dont l'idée, de mise en valeur des monuments et objets d'art publics et privés ayant un intérêt archéologique, historique et artistique, vient de M. le préfet et de Mme Cavailler, directrice des services d'archives départementales, est inaugurée par M. Jean Clauzel, le nouveau préfet de l'Essonne. Eglises, châteaux, objets et mobiliers forment la matière de l'exposition. Riche en documents et commentaires, cette réalisation dresse un panorama complet du passé du canton.

*Le 12 février 1978.* — Le comité France-Pologne reçoit au nouveau gymnase, l'université polonaise « Marie-Curie Sklodowska », qui donne un magnifique spectacle de danses populaires, accompagnées de chants folkloriques, que la nombreuse assistance, qui a bravé le froid, applaudit avec enthousiasme.

*Le 23 mars 1978.* — Le conseil municipal vote le budget primitif pour l'année 1978, qui s'élève :

- en section de fonctionnement, à 9 980 800 F,
- en section d'investissement, à 632 433 F.

Dans son rapport, M. Garro dit que nous avons 111 employés communaux, dont les salaires et les charges sociales y afférentes se sont élevés à 3 800 000 F ; que la charge communale relative à l'éducation nationale représente 41 % du budget de fonctionnement, ce qui est considérable, ceci étant dû à l'importance de la population infantine, l'une des plus fortes du département.

Les centimes additionnels nécessaires à l'équilibre du budget se montent à 4 088 374 F.

Il est grandement utile que la refonte de la comptabilité des finances communales se fasse dans les meilleurs délais, afin que les administrateurs que sont les maires puissent obtenir les ressources suffisantes pour la saine alimentation de leurs budgets, leur évitant ainsi les durs soucis qui sont les leurs actuellement.

*Le 14 avril 1978.* — M. et Mme Pierre Hascoët fêtent leurs noces d'or. En l'absence de M. Robert, c'est M. Violette, maire-adjoint, qui reçoit le renouvellement de leurs serments ; il ne manque pas de les complimenter en leur souhaitant longue vie et en leur remettant la médaille de la ville et le livre sur MenneCY.

## MENNECY

*Le 4 mai 1978.* — M. Jean Judith, président du Club Sportif de MenneCY, après le retrait de M. Goudy, quitte ses fonctions, cessant la dure tâche qu'il avait entreprise, car tout passait par lui. « Il a mené ses responsabilités de main de maître », dit Mme Cartier dans le journal « Le Républicain ». M. Cartier lui succède. Nul doute que, sous cette nouvelle direction, le vieux C.S.M. continue sa longue marche dans les meilleures conditions.

*Le 19 mai 1978.* — M. le maire informe le conseil municipal que le bâtiment de la poste sera construit par les soins de l'administration des P.T.T., les travaux devant commencer à la fin du troisième trimestre de cette année, pour être achevés au milieu de 1979.

*Le 21 mai 1978.* — Un concours hippique a lieu dans le parc de Villeroy, à l'initiative du comité « MenneCY-Animation-Information » et du « Centre hippique de Fontenay-le-Vicomte ». Il se déroule toute l'après-midi, sous le soleil, offrant à l'assistance un spectacle de grand intérêt, pouvant rappeler aux amateurs du passé les promenades cavalières, en ces lieux, des seigneurs de Villeroy et de leurs amis.

*Le 10 juin 1978.* — Les petits chanteurs à la croix de bois, donnent un récital au nouveau gymnase. Ils ravissent leurs nombreux auditeurs.

*Le 11 juin 1978.* — La grande fête annuelle a lieu dans le parc de Villeroy ; elle est placée sous le signe du « Far-West » ; son programme, parfaitement suivi, débute par un apéritif concert avec le « Wester group' de MenneCY » ; après la dégustation des repas de « John Peter Hoy », c'est le lâcher de pigeons du « Colorado » ; puis la visite des stands ; l'évolution des majorettes de « Dourdan-City » ; la production des « Kimim Tou » ; la musique de l'Inde ; l'élection de miss MenneCY reine du Texas : Mlle Murielle Feltin, assistée de ses deux demoiselles d'honneur, Dominique Weber et Béatrice Leroux ; enfin, le tour de chant de l'intrépide « gaucho » Romuald, qui enthousiasme la foule. Quelle fête, mes amis ! et comme on sait s'amuser à MenneCY.

*Le 6 juillet 1978.* — Le conseil municipal adopte le projet de restauration du bâtiment de l'Orangerie du parc de Villeroy ; le coût des travaux estimé par M. Delaunay, architecte des bâti-

ments de France, s'élève à 3 464 960 F. Le financement de la part incombant à la ville, soldant celui de la Région, du Département et des Affaires Culturelles, ressortirait à un million de francs.

*Le 30 juillet 1978.* — Deux anciens combattants de la guerre 1914-1918, MM. Paul Munier et Eugène Le Tohic, sont décorés de la croix de chevalier de la Légion d'honneur au cours d'une émouvante cérémonie. M. Raymond Liénard, président de l'U.N.C.-A.F.N., rappelle leur élogieuse conduite pendant les durs combats de la grande guerre et M. le maire les reçoit dans la grande salle de l'hôtel de ville, où il leur présente ses sentiments d'admiration.

*Le 3 août 1978.* — Après douze années de loyaux et intelligents services à la mairie de Mennecy, Mme Leroux quitte la ville pour suivre son mari, nommé à un important poste en province. M. Robert qui la reçoit dans la grande salle de l'hôtel de ville, entouré de ses collaborateurs et sympathisants, dit entre autres : « Elle a ainsi marqué de son empreinte la période qui a vu la ville passer de 3 000 à 9 000 habitants et a été aussi l'une des pièces maîtresses de cette équipe qui s'est formée au niveau de la mairie. »

*Le 31 août 1978.* — Il est dit que, sur l'initiative de M. Robert, il sera adjoint à la gendarmerie de Mennecy quatre sous-officiers dès le 1<sup>er</sup> janvier 1979, dans l'attente de l'achèvement du casernement de la brigade de Ballancourt, qui aura un effectif de sept sous-officiers. C'est un sérieux renforcement des moyens propres à assurer la sécurité et la protection des habitants du canton.

*Le 15 septembre 1978.* — A dater de ce jour, un service urbain d'autobus dessert les trains du matin et du soir, depuis Villeroy-Verville jusqu'à la gare et retour, en empruntant un itinéraire judicieusement établi.

*Le 24 septembre 1978.* — L'Amicale laïque fait sa traditionnelle excursion annuelle à travers la Beauce, sous la direction de Mme Jaquet, par Bazoches-en-Dunois, Châteaudun et le circuit des Moulins, avec la visite du musée d'Ouarville (XIV<sup>e</sup> siècle).

*Le 6 octobre 1978.* — Le conseil municipal vote une participation de 66 000 F à la dépense de construction de nouveaux ateliers à la S.E.S. soit 11 %.



## MENNECY

Le bilan de l'exploitation de la piscine, ouverte du 20 mai au 17 septembre, est donné par M. Garro, rapporteur. Le déficit s'élève à 130 271 F, sur un montant de dépenses de 173 332 F.

Le conseil municipal autorise l'envoi de dix classes en « classes de neige » : quatre à Lamoura et six à Onnion.

Le maire informe que M. l'adjudant Hazo, chef de la brigade motorisée de Mennechy, est nommé à Créteil. Il le remercie des services rendus et lui remet la médaille de la ville.

*Les 7 et 8 octobre 1978.* — Le deuxième salon de la carte postale voisine avec une exposition de fossiles du primaire au quaternaire faite par le club de paléontologie Georges Bauer. (Deux mille visiteurs ont admiré ces magnifiques ensembles.)

*Le 26 novembre 1978.* — La Sainte-Cécile est célébrée avec éclat. Au cours du banquet qui réunit les musiciens, leurs familles et tous ceux qui portent intérêt à la fanfare et à l'école de musique, le directeur M. Louet, qui exerce ses fonctions depuis quinze années, adresse les remerciements d'usage. Cette belle journée familiale est une réussite.

*Le 2 décembre 1978.* — Le journal régional du 7 décembre titrera : « Solennelle Sainte-Barbe ». C'est bien exact. Dans l'allocution qu'il prononce, le capitaine Dhont fait état des 122 interventions des sapeurs-pompiers de Mennechy, faites, en 1978, pour venir en aide à la population locale, ainsi que des cours de secourisme donnés et de la participation de ses sapeurs aux épreuves de cross-country où ils ont brillé. M. Robert, entouré de M. Maranchi, maire d'Ormoy, de M. Poulet, maire d'Echarcon, du lieutenant-colonel Savelli, du commandant Rondeau et de très nombreuses personnalités, remercie les sapeurs de leur dévouement et déclare en conclusion qu'être pompier volontaire est « un acte de foi et d'humanité ».

*Le 16 décembre 1978.* — Le repas des anciens qui a lieu au restaurant municipal de la Jeannotte, a une sympathique ambiance de réveillon. M. Robert, conseiller général et maire, le préside avec sa chaude amabilité.

*Le 13 janvier 1979.* — Les souhaits de l'an nouveau sont échangés à la mairie, où M. Robert, conseiller général et maire de Mennechy reçoit ses invités, parmi lesquels on remarque MM. Hug,

sous-préfet d'Évry, Lanau, chef de cabinet du préfet, plusieurs maires du canton, les conseillers municipaux de Mennecy et des environs, les présidents de sociétés, les chefs des gendarmeries, les personnalités locales et M. Kruce, consul général de Pologne à Paris, qui se réjouit de voir que les liens entre son pays et Mennecy sont très étroits, grâce au dynamisme du comité local « France-Pologne ». M. Robert ne manque pas de le souligner et souhaite « bonne année » à tous ceux qui sont autour de lui, à sa ville et à son canton.

*Le 19 février 1979.* — Le budget complémentaire de l'exercice 1978 est voté. Il s'élève en section de fonctionnement à 1 032 015 F et, en section d'investissement à 2 642 624,59 F.

*Le 25 février 1979.* — Le carnaval se déroule, comme l'avait désiré le comité « Mennecy-Animation-Information » sous le signe de la bonne humeur, de l'amitié et de la joie, avec la participation de la fanfare des Halles de Paris, de l'harmonie de Mennecy, qui donnent des aubades dans les quartiers de la ville, et des majorettes de La Ferté-Gaucher. Le défilé des chars suivis par une foule de déguisés est une réussite complète, et l'embrasement en fin de soirée est le centre de farandoles endiablées.

*Le 12 avril 1979.* — Le journal « Le Républicain » annonce l'arrivée à la brigade de gendarmerie de Mennecy, commandée par l'adjudant Rochard, du maréchal des logis Bernard Deglin venant de Limours, et des gendarmes Pascal Pimbert, sortant de l'école de gendarmerie de Melun, et Jean Wagner, venant de celle de Chaumont. Un bon séjour et une belle réussite dans leurs missions leur sont souhaités.

*Le 8 mai 1979.* — La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 est honorée de la présence de M. Hug, sous-préfet d'Évry. Après le dépôt de gerbes de fleurs devant le monument aux morts et l'exécution des sonneries et de l'hymne national par la musique de Mennecy, le cortège se rend à la mairie, où il est procédé à la remise de la médaille militaire à M. Joseph Judith, maire honoraire de Mennecy, pour sa conduite dans les combats du Chemin des Dames en septembre 1918. Après l'allocution de M. Liénard, président des anciens combattants de l'U.N.C.-A.F.N., M. le sous-préfet épingle la décoration sur la poitrine du récipiendaire, qui remercie avec émotion.

## MENNECY

*Le 10 mai 1979.* — Il est communiqué que les jeunes élèves du cycle secondaire de l'école de la Verville, sous la direction de Mme Champy, accompagnés par l'orchestre de chambre de l'école de musique, sous l'autorité de M. Léger, qui en a assuré l'orchestration, viennent d'enregistrer un disque de morceaux choisis dont l'exécution est très appréciée.

*Le 31 mai 1979.* — Le budget primitif 1979 est voté à l'unanimité. Il se monte, en section de fonctionnement, à 12 660 000 F et, en section d'investissement, à 2 659 291 F.

Les insuffisances de ressources sont chiffrées à 5 387 935 F, M. Garro, président de la commission des finances, avait rédigé préalablement, une notice explicative distribuée à toute la population (qui s'élève à cette date à 9 775 habitants). L'exposé, d'une grande clarté, scinde la confection du budget en quatre principaux chapitres : le cadre budgétaire, l'investissement, le fonctionnement et le financement, donnant ainsi aux administrés une documentation très utile à la compréhension de la gestion des finances communales.

Le conseil municipal étudie le « contrat régional » d'un programme de travaux cantonal qui avait reçu l'approbation de la Région de l'Ile-de-France le 8 mai 1979 et du conseil général le 21 mai 1979. En ce qui concerne la ville de Mennecy, les opérations suivantes sont prévues :

Désignation	Coût	Charge communale
Parc de stationnement de la rue du Four à Chaux . . . . .	200 000 F	108 500 F
Pistes cyclables d'Ormoy à l'Aqueduc de la Vanne, et de l'avenue de Villeroy au centre des loisirs . . . .	935 000 F	367 300 F
Immeuble administratif de la rue de la Croix Boissée, aménagement de bureaux . . . . .	1 000 000 F	543 000 F
Aménagement du parc de Villeroy (jeux, arborétum) et de l'Orangerie (atelier artisanal, salle d'exposition, centre aéré, foyer d'anciens)	4 075 000 F	1 932 300 F
Restauration de l'intérieur de l'église . . . . .	400 000 F	117 000 F
		3 068 100 F

## MENNECY

Ces opérations seront effectuées de 1979 à 1983, et nécessiteront un échancier d'emprunts annuels pendant cette période, n'augmentant la pression fiscale en 1981 que de 1,20 % par rapport à 1979, en 1982 de 2,10 %, pour descendre à 1 % en 1983. Cette faible pression aura pour compensation une augmentation de 15 % de la valeur du patrimoine communal, ce qui, en définitive, est particulièrement avantageux.

Le conseil municipal approuve ce programme à l'unanimité.

*Le 17 juin 1979.* — La grande fête patronale Saint Pierre est célébrée avec faste dans le magnifique parc de Villeroy. Elle commence par le défilé des associations avec, en tête, les majorettes de Mennecy, nouvellement créées, sous le charmant commandement d'Annie Boistier ; de jaune et de bleu vêtues, elles captivent par leur grâce et leur charme ; puis, l'harmonie de Mennecy, sous la direction de son chef Gilbert Louet, exécute de joyeuses marches ; les jeunes judokas, les scouts, les athlètes et les footballeurs du Club Sportif de Mennecy suivent avec entrain, très acclamés. L'après-midi, sous un beau soleil, les diverses manifestations se produisent ; le chanteur Philippe Clay montre son talent, et les stands tenus par les membres de toutes les associations menneçoises font de bonnes affaires, après avoir reçu la visite de M. Robert, maire, vice-président du conseil général, de M. Lanaud, sous-préfet, chef du cabinet du préfet de l'Essonne, et de M. Hug, sous-préfet d'Évry. Cette journée obtient un franc succès.

*Le 23 juin 1979.* — L'association « Vivre à Mennecy » organise sa traditionnelle fête de la Saint Jean, qui se déroule à partir de 20 heures 30. Le défilé dans les rues de Villeroy-Verville commence. Jean III, homme de paille de 4 mètres de haut, bedonnant, assis sur un trône, sceptre en main, et coiffé d'une couronne, est escorté par ses fidèles à bicyclette. A 22 heures 15 les flammes jaillissent, dévorent le héros, les rondes accompagnées de chants joyeux l'entourent jusqu'à l'extinction du brasier. Un bal animé par les « Pajaritos » entraîne une foule de danseurs dans une ambiance d'enthousiaste gaieté.

*Le 14 juillet 1979.* — La fête nationale est célébrée comme de coutume, par, la veille, une retraite aux flambeaux précédée de la musique de Mennecy et des majorettes, et, le soir, par un brillant feu d'artifice admiré par des milliers de spectateurs. Les bals traditionnels ajoutent à l'euphorie de cette commémoration.

*Le 26 juillet 1979.* — M. le Maire, entouré de son conseil municipal, des dames des élus et d'amis, reçoit dans un « pot » d'adieu, son collègue M. Pierre Coras, qui quitte la ville pour habiter Saint-Étienne. Il met l'accent sur sa fructueuse collaboration, notamment dans la direction de la M.A.I.C. qu'il assumait avec compétence et dévouement. Il lui remet la médaille de la ville en lui souhaitant une heureuse destinée avec sa charmante épouse.

Avant d'en terminer avec cette tranche de sept années suivant la première édition de mon ouvrage, je tiens à dresser l'éloquent bilan de l'administration de notre petite ville. Il éclairera mes lecteurs sur l'importance des réalisations imposées par le développement de notre cher Mennechy, qui compte maintenant près de dix mille habitants, effectuées dans le constant souci de répondre aux impératifs du progrès.

(Se reporter au « tableau des constructions, travaux, réparations, aménagements faits de 1972 à 1978 » en annexe.)

Je suis amené, pour compléter le bilan de l'administration de notre ville, à donner le montant de son endettement. Il est à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 1978 de 12 170 665,50 F. S'il semble assez important pour une petite ville de dix mille habitants, il est gagé sur un patrimoine mobilier, immobilier et terrien de très grande valeur ; son estimation qui est judicieuse et ne tient pas compte de l'église dans son énumération, car elle est inestimable, fait apparaître le chiffre de 32 860 300 F, presque le triple de la dette communale.

Voici, à titre documentaire, cette estimation, établie par les services municipaux de la façon suivante : pour les propriétés anciennes et le parc, à la valeur approximative actuelle du mètre carré ; pour les propriétés récentes, au coût de construction.

Mairie .....	750 000 F
Presbytère.....	187 500 —
Ecoles, Sablière .....	1 500 000 —
— Ormeteau .....	1 600 000 —
— Jeannotte.....	2 198 000 —
— Verville .....	2 700 000 —
— Myrtilles .....	3 900 000 —
— Haut-Clos-Renhault.....	530 000 —
C.E.S. Villeroy .....	6 847 500 —
Parc de Villeroy .....	5 000 000 —

## MENNECY

Mille club .....	210 000 F
Maison des Associations .....	200 000 —
Garages Pompiers et Voirie .....	100 000 —
Station relevage Villoison .....	166 500 —
Stade : vestiaire et maison .....	100 000 —
Gymnase du stade .....	984 600 —
Gymnase du parc .....	1 397 000 —
Perception .....	700 000 —
Château d'eau .....	562 000 —
Gendarmerie Villeroy .....	685 400 —
Gendarmerie République .....	400 000 —
Piscine .....	1 400 000 —
Vestiaire tennis .....	51 000 —
Maison rue du cimetière .....	60 000 —
Maison avenue de Paris .....	25 000 —
Maison rue des Chatries .....	80 000 —
Cuisine centrale .....	300 000 —
Réfectoire Jeannotte .....	225 000 —
Total .....	32 860 300 F

Je considère que ce bilan est sain, et j'aimerais que mes concitoyens veuillent bien partager mon sentiment, qui est que la sage et prudente gestion de M. Jean-Jacques Robert et de son conseil municipal, doit être appréciée à sa grande valeur, d'autant qu'elle s'est faite dans un climat financier difficile, où, comme vient de le dire M. le premier ministre, « rien ne vient de se faire et ne sera plus fait comme autrefois », et que, s'il fait bon vivre à Mennechy, de par sa situation géographique et climatique, cette satisfaction est doublée par la modération des charges imposées à ses contribuables.